

Offre Parking	Durée	Tarif HT 01/01/2025	Description de l'application des tarifs
Parking P1			
Parking P1 Longue durée - 30j	Annuel - jusqu'à 30j max de stationnement consécutifs	880,00 €	Réservé aux professionnels "site ou hors site" (sociétés, entreprises, administration publique ou privée, service de l'Etat...). Accès au parking P1, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 30 jours. Au delà, la tarification du parking public est appliquée.
	Semestriel - jusqu'à 30j max de stationnement consécutifs	500,00 €	
Parking P1 navette VTC - 1H	Annuel - jusqu'à 1h max de stationnement consécutive	300,00 €	Réservé aux sociétés ayant une activité de Transport Publics Particuliers de Personnes de type VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur) ou possédant une licence de transport par route pour compte d'autrui et possédant des véhicules de 9 places ou moins. Accès au parking P1, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 1 heure. Au delà, la tarification du parking public est appliquée.
	Semestriel - jusqu'à 1h max de stationnement consécutive	170,00 €	
Parking P1 - Taxi Extérieur - 1H	Annuel - jusqu'à 1h max de stationnement consécutive	100,00 €	Réservé aux taxis non basés à l'aéroport Réunion Roland Garros. Accès au parking P1. La durée de stationnement autorisée est de 1 heure. Au delà, la tarification du parking public est appliquée.
Parking P1 - Usager Site - 24H	Annuel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	275,00 €	Réservé aux personnes morales pouvant justifier d'être : - Basées et employées sur le site aéroportuaire, - En situation d'intervenir fréquemment sur le site aéroportuaire. Accès au parking P1, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 24 heures. Au delà, la tarification du parking public est appliquée.
	Semestriel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	150,00 €	
Parking P2			
Parking P2 - 24H	Annuel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	125,00 €	Réservé aux personnes morales pouvant justifier d'être : - Basées et employées sur le site aéroportuaire, - En situation d'intervenir fréquemment sur le site aéroportuaire. Accès au parking P2, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 24 heures. Au delà, la tarification du parking est appliquée ou à défaut celle du P1.
	Semestriel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	75,00 €	
Parking P2 - 7j	Annuel - jusqu'à 7j max de stationnement consécutifs	140,00 €	
	Semestriel - jusqu'à 7j max de stationnement consécutifs	90,00 €	
Parking P2 - 15j	Annuel - jusqu'à 15j max de stationnement consécutifs	175,00 €	
	Semestriel - jusqu'à 15j max de stationnement consécutifs	100,00 €	
Parking P3			
Parking P3 - 24H	Annuel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	115,00 €	Réservé aux personnes morales pouvant justifier d'être : - Basées et employées sur le site aéroportuaire, - En situation d'intervenir fréquemment sur le site aéroportuaire. Accès au parking P3, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 24 heures. Au delà, la tarification du parking est appliquée ou à défaut celle du P1.
	Semestriel - jusqu'à 24h max de stationnement consécutif	70,00 €	
Parking P3 - 7j	Annuel - jusqu'à 7j max de stationnement consécutifs	130,00 €	
	Semestriel - jusqu'à 7j max de stationnement consécutifs	80,00 €	
Parking P3 - 15j	Annuel - jusqu'à 15j max de stationnement consécutifs	165,00 €	
	Semestriel - jusqu'à 15j max de stationnement consécutifs	90,00 €	
Parking P7			
Parking P7 Fret - 24h	Annuel	115,00 €	Accès au parking P7 de l'aérogare FRET, valable 1 an ou 1 semestre selon l'offre. La durée de stationnement autorisée est de 24h max consécutives. Au delà, la tarification du parking est appliquée ou par défaut celle du P1. Offre accordée selon cahier des charges de la concession ou par autorisation de l'ARRG.
	Semestriel	70,00 €	
Pôle TC			
Pôle Transport en Commun	Annuel	90,00 €	Réservé aux professionnels de transports en commun
Offres Accès spécifique PRO (Linéaire, LPAC)			
Accès Professionnel Réserve - 1er Linéaire	Annuel	90,00 €	Réservé aux véhicules autorisés (Taxis aéroport, Services compétents de l'état) à circuler sur le 1er linéaire (voie longeant le terminal départ) selon l'arrêté préfectoral. Accès valable 1 an. La durée de stationnement maximale autorisée est celle du temps de la dépose ou de la prise en charge.